

## Concept de formation des accompagnateurs de l'Association Cerebral Vaud

L'Association Cerebral Vaud (ACV), dans un but de garantir une qualité d'accompagnement des participants aux activités proposées : Groupe Loisirs, week-ends au centre d'accueil, camps de vacances, demande à tous les accompagnateurs travaillant en son sein de participer à la formation proposée.

Cette formation comprend :

- 4 modules de bases (MB) qui sont dispensés sur 2 journées de formation organisées au printemps
- 1 module de formation continue (MFC) organisé en automne.

Chaque module comprendra des objectifs de cours clairs, abordera la sécurité dans chacun des domaines et comprendra une partie de travaux pratiques. Ils seront donnés sur 3 ou 4h (au minimum 3h).

Tous les accompagnateurs de l'ACV (camps, Groupe Loisirs et centre d'accueil) devront avoir suivi les 4 modules de bases pour pouvoir travailler pour l'ACV. Et dès la 2ème année d'engagement, ils devront participer à 1 module de formation par an au minimum. Ils pourront choisir entre le MFC ou l'un des modules de base.

Pour les accompagnateurs travaillent déjà pour l'ACV et qui ont déjà suivi la formation de base, la participation aux MB-A, MB-B et MB-C est facultative. Ils devront par contre avoir suivi la formation MIRA (MB-D) d'ici 2013.

### Description des modules :

#### Module de base A (MB-A) :

Soins de base, hygiène et toilette, médicaments

#### Module de base B (MB-B) :

Spécificités de la personne polyhandicapée (repas, communication, activités)

#### Module de base C (MB-C) :

Moyens auxiliaires, transferts et transports. Ecole du dos

#### Module de base D (MB-D) :

Prévention des abus sexuels par l'association Mira

#### Module formation continue (MFC) :

Divers sujets d'actualités. Par exemple : soins infirmiers spécifiques (alimentation par PEG, épilepsie,...)